



SAGE Sioule

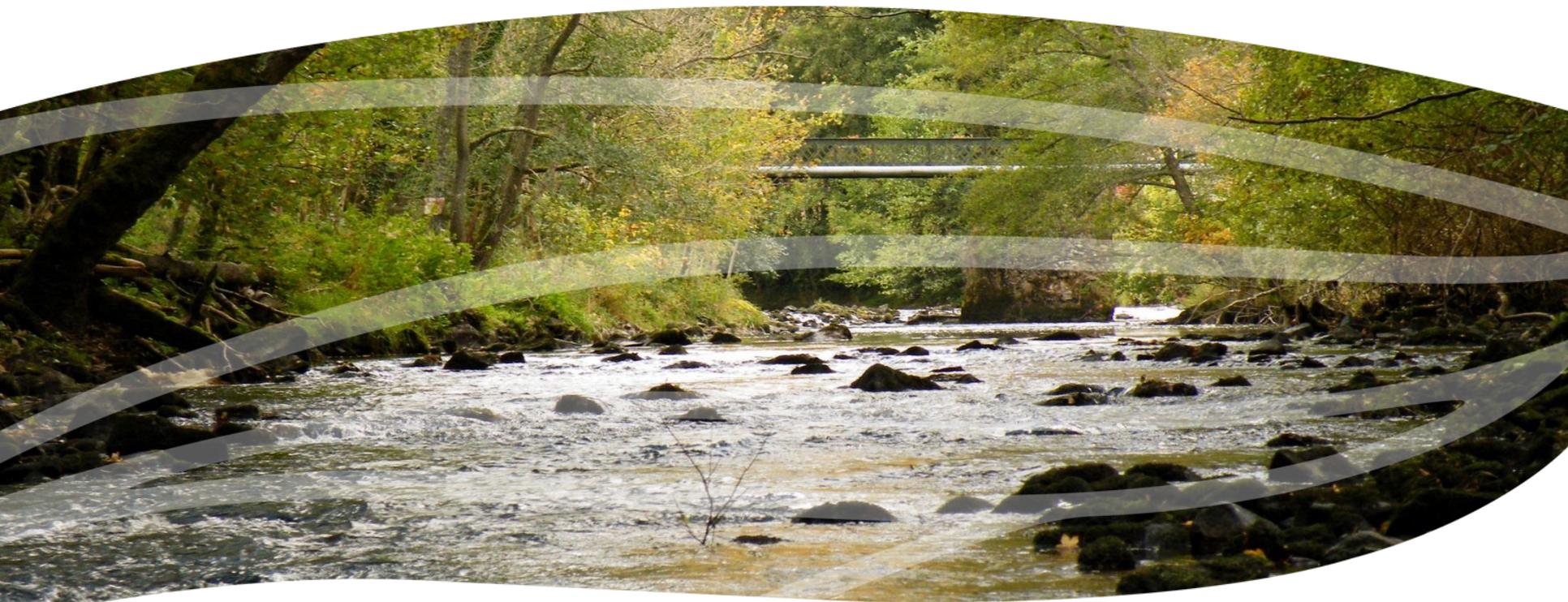


ETABLISSEMENT  
PUBLIC  
LOIRE



agence de l'eau  
Loire-Bretagne

## Réunion de la CLE du SAGE Sioule



21 février 2020

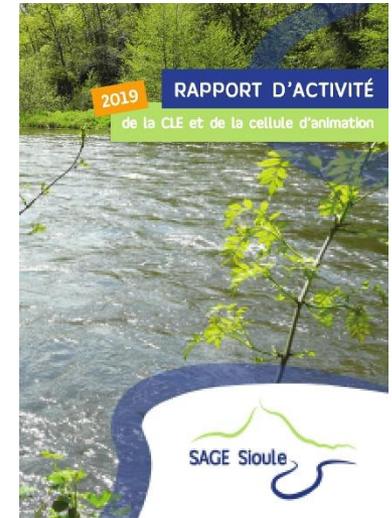
Ebreuil

- **Adoption de l'ordre du jour**
- **Adoption du précédent compte-rendu**
- **Validation du rapport d'activité 2019**
- **Avis sur la demande d'irrigation en eaux superficielles 2020 du Puy-de-Dôme**
- **Bilan simplifié de la mise en œuvre du SAGE Sioule depuis 2014**
- **Bilan des actions 2019 du contrat territorial Sioule**
- **Projet « mare » du CEN Auvergne**
- **Questions diverses/ informations**

- **Adoption de l'ordre du jour (Délibération 2020-01)**
- **Adoption du précédent compte-rendu**
- **Validation du rapport d'activité 2019**
- **Avis sur la demande d'irrigation en eaux superficielles 2020 du Puy-de-Dôme**
- **Bilan simplifié de la mise en œuvre du SAGE Sioule depuis 2014**
- **Bilan des actions 2019 du contrat territorial Sioule**
- **Projet « mare » du CEN Auvergne**
- **Questions diverses/ informations**

- Adoption de l'ordre du jour
- **Adoption du précédent compte-rendu (Délibération 2020-02)**
- Validation du rapport d'activité 2019
- Avis sur la demande d'irrigation en eaux superficielles 2020 du Puy-de-Dôme
- Bilan simplifié de la mise en œuvre du SAGE Sioule depuis 2014
- Bilan des actions 2019 du contrat territorial Sioule
- Projet « mare » du CEN Auvergne
- Questions diverses/ informations

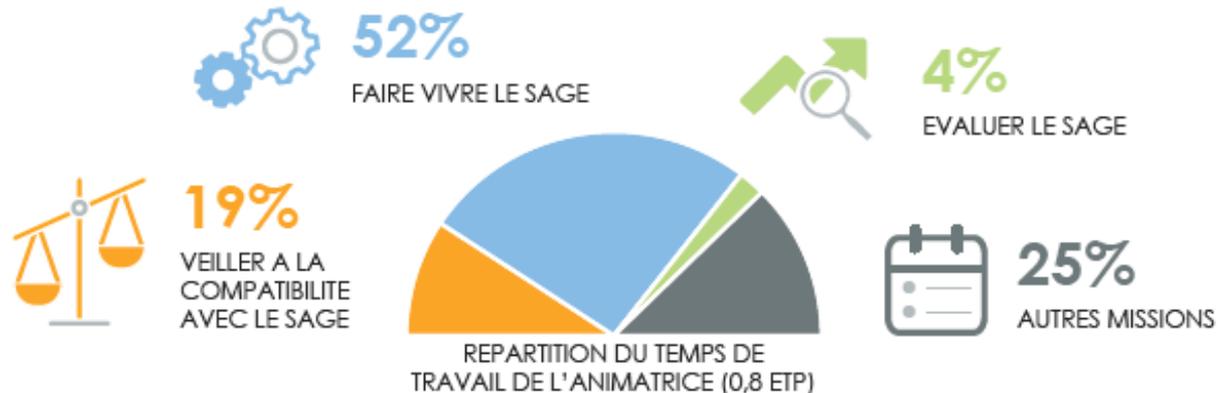
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- **Validation du rapport d'activité 2019 (Délibération 2020-03)**
- Avis sur la demande d'irrigation en eaux superficielles 2020 du Puy-de-Dôme
- Bilan simplifié de la mise en œuvre du SAGE Sioule depuis 2014
- Bilan des actions 2019 du contrat territorial Sioule
- Projet « mare » du CEN Auvergne
- Questions diverses/ informations



- **Temps fort 2019** : lancement de CAPRICE, lancement étude ZH, feuille de route de la CLE, 2<sup>ème</sup> plaquette TBV, 5<sup>ème</sup> Forum de l'eau, concertation canoë
- **Description du SAGE** : carte d'identité, état des masses d'eau (mise à jour 2017), historique, enjeux, organisation
- **Activités de la CLE** : 10 réunions (2 CLE, 3 Bureau, 1 COMIS, 2 canoë, 2 continuité) + 11 avis

Plan d'eau « Lachaux »		En cours...	<b>SDAGE – questions importantes</b>	Partiellement pris en compte
Plan d'eau « Vatanges »		En cours...	<b>SDAGE – programme de mesures</b>	En cours...
Plan d'eau « Le Mayet »		En cours...	<b>CHIMIREC</b>	En cours...
Plan d'eau Servant		Pris en compte	<b>Questionnaire CLE</b>	En cours...
Reméandrage du ruisseau de Mazaye		Pris en compte	 Favorable  Favorable avec réserves	
Inventaire zones humides SDMADC		/		
Autoroute A79		En cours...		 Favorable avec recommandations  Défavorable

- **Activités de la cellule d'animation** : participation à 34 réunions techniques, 9 réunions d'échange (hors étude ZH)



## Cellule d'animation 2019 :

- 0,8 ETP animation SAGE
- 1 ETP animation ZH de mi avril à début août (*mission ZH assumée par l'animatrice depuis août*)
- 0,36 ETP appuis Orléans (*secrétariat, SIG, continuité, encadrement*)
- Perte du 0,25 ETP de secrétariat local

## ► Actions menées par cellule d'animation :

### étude ZH :

- 1 réunion d'information en avril à Rochefort
- 13 GT1 Communal
- terrain sur Nebouzat, Aurrières, Orcival, Olby, Vernines, St-Bonnet-près-Orcival et Ceysnat
- 5 GT2 Communal + consultation publique

### CAPRICE :

- 1 COMIS en janvier pour présenter le projet
- 1 conférence de presse
- 1 présentation lors de la semaine de rencontre chercheur/gestionnaire
- investigation de terrain
- visite de la galerie de Louchadière

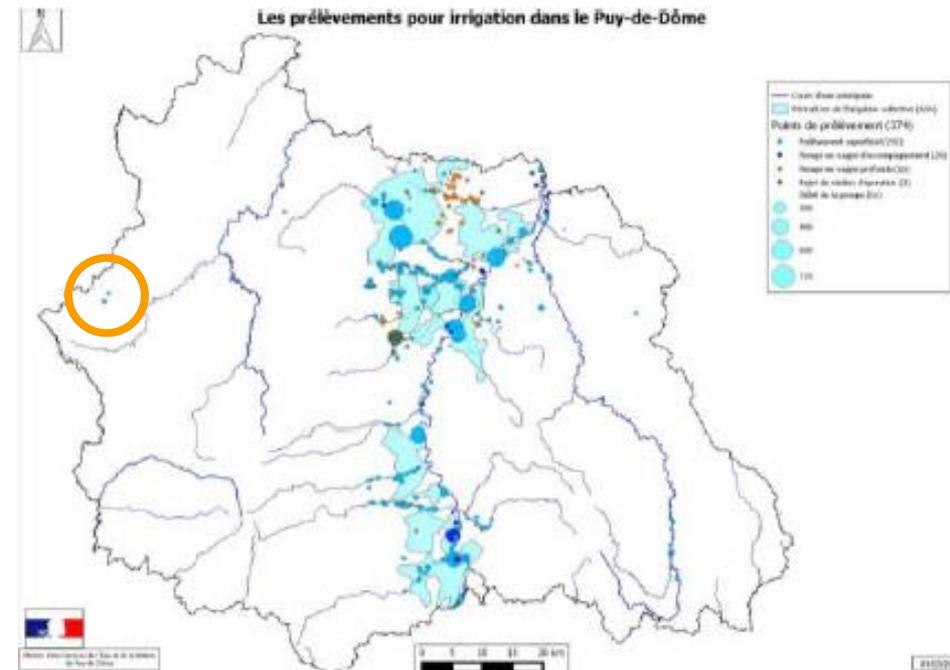


- **Actions menées par l'EP Loire** : Cartographie interactive, film humoristique sur le changement climatique (en cours)
- **Actions du CT** : cf. point à l'ordre du jour
- **Autres actions** : RCE sur la Sioule, étude EDF sur l'impact des éclusées de Queuille, inventaire des cours d'eau DDT 63, projet mare du CEN Auvergne, Etude DMB FDPPMA 03, STEP Pontgibaud, étude de danger de la digue d'Ebreuil, ...
- **Communication/sensibilisation** : 5<sup>ème</sup> forum de l'eau, 2<sup>ème</sup> plaquette TBV, 1<sup>er</sup> lettre numérique
- **Chiffres 2019** : en cours de validation EP Loire
- **Perspectives 2020** : validée en septembre 2019 par la CLE

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Validation du rapport d'activité 2019
- **Avis sur la demande d'irrigation en eaux superficielles 2020 du Puy-de-Dôme (Délibération 2020-04)**
- Bilan simplifié de la mise en œuvre du SAGE Sioule depuis 2014
- Bilan des actions 2019 du contrat territorial Sioule
- Projet « mare » du CEN Auvergne
- Questions diverses/ informations

## Objet de la demande 2020

- Département 63 : 89 agriculteurs pour 161 points de prélèvement
- Sioule (Tyx) : 1 agriculteur pour 2 points de prélèvement mais une seule pompe mobile



Catégorie	Nb de dossier	Nb de points de prélèvement	Débit maximum autorisé/déclaré (m3/h)
Association Syndicales Autorisées (ASA)	20	23 (6%)	19 145 (65%)
Autorisation pluriannuelles individuelles	11	16 (4%)	595 (2%)
Autorisation temporaire 2018	93	<b>167 (46%)</b>	<b>4 697 (16%)</b>
Soumis à déclaration	48	66 (18%)	2 455 (8%)
Sous le seuil de déclaration	64	94 (26%)	2 482 (8%)
<b>TOTAL</b>	<b>241</b>	<b>366</b>	<b>29 374</b>

Irrigation annuelle individuelle  
 minoritaire  
 46% des points de prélèvement  
 16% du débit autorisé

## Objet de la demande 2020 à l'échelle du Puy-de-Dôme

- Echelle dép 63 : explosion de la pression de prélèvement (+170 % /2004)
- Irrigation 2019 records (2 400 000 m<sup>3</sup> pour 1 679 ha soit 1 434 m<sup>3</sup>/ha) malgré la non réalisation de certains prélèvements ( $Q < Q_r$ ) et la mise en place de restrictions d'eau (tours d'eau avec restriction de 50% des prélèvements)
- Soutien d'été par le barrage de Queuille à 2,7m<sup>3</sup>/s à St-P
- Sécheresses longues et récurrentes

### Evolution à la hausse des besoins :

- 9 demandes à la hausse
- 8 demandes de nouveaux prélèvement en rivière
- 15aine de demandes de forages
- 9 demandes pour des retenues.

## Objet de la demande 2020 sur le Tyx

Nom-Prénom	Société	Commune	Cours d'eau	Commune de situation du prélèvement	Section et n° du point de prélèvement	X(LB93)	Y(LB93)	Surface irriguée en 2019 (ha)	Consommation en 2019 (m3)	Surface irriguée prévue pour 2020 (ha)	Débit utilisé (m3/h)	Débit prélevé (l/s)
ARFEUILLE Jean Louis	EARL Arfeuille	Condat en Combrailles	Tyx	Saint- Avit	AL 134	663084	6528040	0	0	1,65	20	5,56
					AL 114	663372	6527964	0	0	1,5		

Prélèvement sur le Tyx = 0,1 à 0,2% des prélèvements totaux

Pompe mobile

Usage non précisé (à priori pomme de terre)

## Evolution de la demande sur le Tyx

Année	Débit demandé (m <sup>3</sup> /h)	Débit prélevé (m <sup>3</sup> /h)	Surface prévue (ha)	Surface réelle (ha)	Volume consommé (m <sup>3</sup> )	Volume maximum autorisé annuel (m <sup>3</sup> )	Remarque
2005	20	20	nr	nr	nr		
2006	20	20	nr	nr	nr		
2007							
2008							
2009	30	30	nr	nr	nr		
2010							
2011							
2012	25	25	nr	nr	nr		
2013							
2014							
2015	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>Demande refusée</b>
2016	20	20	3	6	3760		<b>Surface irriguée double par rapport à celle autorisée</b>
2017	20	20	3.5	2	1200	<b>4324</b>	Respect <b>Nouveau : volume maximum autorisé</b>
2018	20	20	3				
2019	20	20		0	0		<b>Débit du Tyx insuffisant pour permettre le pompage</b>
2020	20	20	3,15	/	/		

➤ Demande annuelle stable depuis 2015

## Impacts quantitatifs

Cours d'eau	Cumul des débits de pompage maximum instantanés 2018 (l/s)	Cumul des débits de pompage maximum instantanés 2017 (l/s)	Somme des débits de pompage maximum instantanés tous régimes confondus (l/s)	1/10 <sup>e</sup> du module estimé à l'aval des prélèvements (l/s) = débit réservé	QMNA5 estimé à l'aval des prélèvements (l/s)	QMNA 5 - Prélèvement (l/s)
Tyx	5,56	5,56	5,56	66	56	50,44

Débit réservé respecté, débit réservé non respecté

› Etiage naturellement sévère dur le Tyx (QMNA5 < Qr)

› Prélèvement impossible dès que le débit est <66 L/s

## Autres impacts

- Qualité des eaux : faible
- Milieux aquatiques : mise en place par les agriculteurs de mesures pour maintenir le débit réservé (sans plus de précision)
- Bruit : faible
- Sanitaire : faible

## Mesures correctives

- IRRICONSEIL : bulletin diffusé par la CA63 présentant le bilan hydrique accompagné de conseils
- IRRINOV : utilisation de sonde permettant de mesurer l'état d'humidité du sol et ainsi mieux répondre aux besoins des cultures de maïs et de blé

## Bilan hydrologique et climatique sur le BV Sioule (en décembre 2019)

- Cumul des précipitations depuis août 2018 jusqu'à octobre 2019 déficitaire
- Sécheresse automnale 2018 importante qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'été 2019 (humidité des sols -50 à -70%)
- Amélioration de la situation à partir d'octobre 2019 mais encore un déficit de 20%, retour à la normale depuis
- Hydraulicité du Sioulet très faible à l'étiage 2019, retour à la normale depuis

## Analyse au regard de l'état des masses d'eau

Masse d'eau	Etat écologique 2017	Etat chimique 2013	Objectif	Délais	Risque de non atteinte des objectifs
Le Tyx	Moyen	Moyen	Bon état	2027	Oui ( <b>hydrologie</b> , obstacle, morphologie)

### **SDAGE (7B2) : bassins avec augmentation plafonnée des prélèvements à l'étiage pour prévenir d'un déficit quantitatif**

« (...) le SAGE peut définir l'augmentation possible des prélèvements en période d'étiage, après réalisation d'une étude HMUC (hydrologie, milieux, usages, climat).

(...) en l'absence de la définition par le SAGE, cette augmentation est plafonnée à la valeur de la lame d'eau figurant dans le tableau des objectifs de quantité aux points nodaux » soit 0,30 mm

» Demande sur le Tyx compatible avec le SDAGE LB

## Analyse au regard du SAGE Sioule

### Disposition 3.2.1 du PAGD :

« Les chambres consulaires et les collectivités pérennisent et/ou développent les programmes de communication sur les économies d'eau dans (...) l'irrigation. »

Les outils IRRICONSEIL et IRRINOV répondent aux exigences du SAGE Sioule mais la communication sur les économies d'eau pourraient encore être renforcées

Non concerné par l'article 3 du règlement sur les IOTA (pompe mobile)

## Avis proposé à la CLE (reprise des avis 2015-2016-2017-2018)

- Considère que le dossier fourni manque de précision. Pour chaque point de prélèvement, ni la nature des cultures, ni la période présumée d'irrigation ne sont présentées. Les impacts sur les milieux aquatiques restent très peu développés et ceux sur les autres usages non appréhendés.
- Considère qu'il serait utile à la CLE, même si cela ne fait pas l'objet du présent dossier, de préciser la nature des ouvrages permettant le prélèvement et l'irrigation (seules les pompes mobiles sont précisées).
- Considère que les prélèvements sur le Tyx, étant prévus à priori en juin/juillet et donc généralement hors période d'étiage sévère, ne devraient pas être une cause du maintien du déclassement au bon état sur le Tyx (état médiocre). Toutefois, la CLE rappelle que même en absence de prélèvement, le débit du Tyx à l'étiage est inférieur au débit réservé. Tout prélèvement sera donc impossible dès que le débit du cours d'eau sera inférieur à 66 l/s.
- Considère que le projet est compatible avec les objectifs du SAGE Sioule et notamment avec sa disposition D. 3.2.1 portant sur les économies d'eau. Les outils de maîtrise des apports d'irrigation comme IRRICONSEIL et IRRINOV répondent aux exigences du SAGE à condition que la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme veille à leur bonne mise en œuvre.
- Regrette que les volumes maximums prélevés autorisés en complément des débits pour chaque point de prélèvement ne soit pas précisés (recommandation du Bureau prise en compte en 2018).

## Avis proposé à la CLE (reprise des avis 2015-2016-2017-2018)

### AVIS FAVORABLE avec 3 recommandations :

- Préciser les impacts sur les milieux aquatiques (catégorie piscicole, zones à enjeux à proximité comme les frayères ou les zones humides...)
- Préciser les impacts sur les autres usages
- Poursuivre la démarche de définition des volumes maximums autorisés et les préciser pour chaque point de prélèvement dans le dossier

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Validation du rapport d'activité 2019
- Avis sur la demande d'irrigation en eaux superficielles 2020 du Puy-de-Dôme
- **Bilan simplifié de la mise en œuvre du SAGE Sioule depuis 2014**
- Bilan des actions 2019 du contrat territorial Sioule
- Projet « mare » du CEN Auvergne
- Questions diverses/ informations

## OBJECTIF 1.1 : PRESERVER ET RESTAURER LA CONTINUTE ECOLOGIQUE

Disposition	Réalisation 2014-2019	Bilan
<b>D 1.1.1 : Améliorer les connaissances sur les poissons migrateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d'une station de comptage à Moulin Brehan (2017)</li> <li>➤ Création d'une 2<sup>ème</sup> station de comptage en projet à Jenzat</li> <li>➔ Étude anguille annulée pour manque de pertinence (cf. CR comité technique)</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 1.1.2 : Priorités pour la gestion, l'aménagement ou la suppression des obstacles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en conformité en cours malgré des retards sur l'axe Sioule (finalisation en 2021 sur la Sioule en aval de Jenzat)</li> <li>➤ Etude ICE d'Ebreuil à Queuille (ONEMA, 2016)</li> <li>➤ Restauration de la continuité sur la Bouble amont bien avancée (Youx,...)</li> <li>➔ Restauration ponctuelle sur les autres axes (Cubes, Cottariaux, ...)</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 1.1.3 : Diagnostiquer les ouvrages et définir une programmation de restauration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réunion annuelle du groupe de travail RCE</li> <li>➤ Etude ICE d'Ebreuil à Queuille (ONEMA, 2016)</li> <li>➤ Appui technique de l'EP Loire (ex. Bras de la Vierge)</li> <li>➤ Sensibilisation lors du forum de élus 2016</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 1.1.4 : Microcentrales – moyens de suivi et de gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en compatibilité des microcentrales bien avancée malgré quelques retards</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 1.1.5 : Microcentrales – arrêt de turbinage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Annulé car mise en conformité presque dans les délais</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 1.1.6 : Mettre à jour le règlement d'eau de Queuille</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nouveau règlement d'eau arrêté</li> <li>➤ Suivi de l'impact des éclusées en cours</li> </ul>	■ ■ ■ ■

# BILAN SIMPLIFIE DU SAGE 2014-2019

Réunion de la CLE du SAGE Sioule - 21 février 2020



## OBJECTIF 1.2 : LIMITER L'IMPACT DES PLANS D'EAU

Disposition	Réalisation 2014-2019	Bilan
<b>D 1.2.1 : Renforcer les diagnostics, les contrôles et les mise en conformité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Diagnostic des plans d'eau disponible dans le 63</li> <li>➤ Opération de sensibilisation sur la Saunade et la Cigogne par DDT 63</li> <li>➤ Doctrine « plans d'eau » définie par la CLE pour le traitement des avis (21 avis en grande partie suivi par la DDT 63)</li> <li>➤ Quelques travaux d'effacement (Vitrac, Youx, St-Germain-près-Herment, St-Pierre-le-Chastel) et de mise en conformité</li> <li>➔ Etude de l'impact cumulé des plans d'eau prévu en 2020 (CCTP)</li> </ul>	
<b>D 1.2.2 : Sensibilisation sur les bonnes pratiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création et diffusion d'une plaquette</li> </ul>	



## OBJECTIF 1.3 : PRESERVER ET RESTAURER LA MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU

Disposition	Réalisation 2014-2019	Bilan
<b>D 1.3.1 : Contrat territorial Sioule</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Contrat territorial 2014-2019 (avenant d'un an)</li> <li>➤ Etude bilan en cours</li> <li>➤ Contenu en adéquation avec les objectifs du SAGE mais mission agricole insuffisante</li> <li>➤ Bilan annuel présenté en CLE</li> <li>➤ Nouveau contrat Sioule et Andelot en cours de préparation</li> </ul>	■■■■
<b>D 1.3.2 : Etude têtes de bassin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etude réalisée par SCE et validée en 2018</li> <li>➤ Délimitation et caractérisation des têtes de bassin, définition des enjeux et proposition d'objectifs à mettre en œuvre dès à présent ou à discuter lors d'une révision du SAGE</li> </ul>	■■■■
<b>D 1.3.3 : Surveiller la prolifération des espèce envahissante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bilan de l'état de colonisation conduit par les CEN en 2017 et 2018</li> <li>➤ Quelques opérations de coupe d'érable négoudo et d'aillanthes glanduleux</li> <li>➤ Développement de la colonisation</li> </ul>	■■■□
<b>D 1.3.4 : Assurer la concertation avec les acteurs forestiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participation à l'élaboration des schémas de desserte forestière de 2 ancienne communautés de communes (Sioulet Chavanon,)</li> </ul>	■■□□
<b>D 1.3.5 : Mieux gérer et organiser les activités récréatives aux abords des cours d'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d'un groupe de concertation canoë (3 réunions)</li> <li>➤ Elaboration d'un diagnostic partagé et définition des enjeux et objectifs</li> <li>➤ Définition des besoins qui devront être prise en charge dans le cadre de programmes d'aménagement par les collectivités locales</li> <li>➔ Autres activités non prise en compte à ce jour</li> </ul>	■■■□

# BILAN SIMPLIFIE DU SAGE 2014-2019

Réunion de la CLE du SAGE Sioule - 21 février 2020



## OBJECTIF 1.4 : AMELIORER LA CONNAISSANCE ET LA PRESERVATION DES ZONES HUMIDES

Disposition	Réalisation 2014-2019	Bilan
<b>D 1.4.1 : Améliorer la connaissance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Définition d'une méthodologie cadre d'inventaire des zones humides (2015)</li> <li>➤ Etude ZH du SMADC 2014-2019 (environ 10 000 ha de zones humides réelles)</li> <li>➤ Etude EP Loire sur le reste du bassin 2019-2021</li> <li>➤ Inventaire réalisée de manière participative, approche efficace, pédagogique basée sur une confiance des opérateur de terrain</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 1.4.2 : Définir des zones humides prioritaires, ZHIEP et ZSGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Démarche jugée non pertinente par plusieurs acteurs</li> <li>➤ Frein réglementaire (ex. SAGE Dore)</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 1.4.3 : Intégrer les zones humides dans les documents d'urbanisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inventaires réalisés en priorité sur les communes élaborant ou révisant leur document d'urbanisme</li> <li>➤ Association de la CLE dès le début de l'élaboration des documents d'urbanisme encore trop rare. Souvent association trop tardive (avis final), avec de zones humides non retirer de la zone urbaine</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 1.4.4 : Mise en place de programmes opérationnels de restauration et de valorisation des zones humides et sensibilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Elaboration et diffusion de 2 plaquettes zones humides (intérêts et méthodologie d'inventaire)</li> <li>➤ Mise en place d'un plan de gestion et de restauration de zones humides dans le cadre du contrat territoriale : acquisition foncière, opération de restauration (ex. Marais de Palou, ZH de St-Ours, Etang Neuf)</li> <li>➤ Pas de plan de gestion sur des ZHIEP et des ZSGE</li> </ul>	■ ■ ■ ■

# BILAN SIMPLIFIE DU SAGE 2014-2019

Réunion de la CLE du SAGE Sioule - 21 février 2020



# BILAN SIMPLIFIE DU SAGE 2014-2019

Réunion de la CLE du SAGE Sioule - 21 février 2020

## OBJECTIF 1.5 : AMELIORER LA CONNAISSANCE ET LA PRESERVATION DU BOCAGE

Disposition	Réalisation 2014-2019	Bilan
<b>D 1.5.1 : Accompagner les collectivités s'engageant dans un programme opérationnel pour la restauration, l'entretien et la préservation du bocage</b>	➤ Sensibilisation lors du RDV de l'eau 2016 sur les têtes de bassin (mission haie auvergne)	

## OBJECTIF 2.1 : MAITRISER LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES

Disposition	Réalisation 2014-2019	Bilan
<b>D 2.1.1 : Réhabiliter et confiner les sites contaminés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réaménagement des sites de Pontgibaud stade, Roure-les Rosier (2017) et Barbecot (2018)</li> <li>➔ Site de Pranal à faire</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 2.1.2 : Mieux connaître l'impact de certains rejets ponctuels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Absence de réseau qualité complémentaire dans le CT</li> <li>➔ Absence de transmission d'information par les services de l'Etat sur les résultats de suivi et/ou de projet (ex. mâchefers)</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 2.1.3 : Mieux cerner l'impact et les solutions de gestion des sédiments des Fades et de Queuille</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Thèse sur le « changement de spéciation des éléments traces métalliques lors de la remise en suspension de sédiments de barrages (Lucie MONNIN, 2016-2018)</li> <li>➔ Echange EDF/CLE prévu pour 2020</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 2.1.4 : Mieux cerner l'impact et les solutions de gestion des sédiments des étangs de Tyx et Chancelade</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Pas de COPIL mis en place</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 2.1.5 : Renforcer la connaissance de la contamination piscicole par les PCB</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Arrêté de non consommation des poissons levé suite à des analyses écotoxicologiques (2018) -&gt; annulation de la disposition (cf. CR Bureau 13/09/2018)</li> </ul>	■ ■ ■ ■

# BILAN SIMPLIFIE DU SAGE 2014-2019

Réunion de la CLE du SAGE Sioule - 21 février 2020



## OBJECTIF 2.2 : REDUIRE LES POLLUTIONS PAR LES NITRATES ET PESTICIDES

Disposition	Réalisation 2014-2019	Bilan
<b>D 2.2.1 : Réaliser des diagnostics globaux d'exploitations agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation de 50 diagnostics d'exploitations dans le cadre du PAEC Sioule, Gorges et Combrailles (SMADC)</li> <li>➤ Réalisation de 19 diagnostics d'exploitations dans le cadre de la mission d'animation Cubes et Braynant (CA 63)</li> <li>➔ Absence d'animation agricole sur l'aval, territoire cible du SAGE</li> </ul>	■ ■ ■ ■ ■
<b>D 2.2.2 : Mieux connaître l'utilisation non agricoles de produits phytosanitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etude des pratiques de fertilisation et d'utilisation des produits phytosanitaires (2013)</li> </ul>	■ ■ ■ ■ ■
<b>D 2.2.3 : Réduire l'utilisation non agricole de pesticides</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibilisation lors du forum de l'eau 2018 sur les têtes de bassin</li> <li>➤ 12 nouvelles communes engager dans la charte d'entretien des espaces publics (19 au total)</li> <li>➤ Interdiction réglementaire depuis 2017 pour les collectivités et 2019 pour les particuliers</li> </ul>	■ ■ ■ ■ ■



# BILAN SIMPLIFIE DU SAGE 2014-2019

Réunion de la CLE du SAGE Sioule - 21 février 2020

## OBJECTIF 2.3 : REDUIRE LES POLLUTIONS EN PHOSPHORE

Disposition	Réalisation 2014-2019	Bilan
<b>D 2.3.1 : Accompagner la mise en œuvre des profils de baignade</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation d'une journée de sensibilisation CLE/ARS/SMAD en 2015</li> <li>➤ 7 profils réalisés sur 9 sites</li> <li>➔ Pas d'information sur les mesures conduites par les gestionnaires</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 2.3.2 : Réduire l'impact des rejets AC - réseaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travaux sur Chapdes-Beaufort, Vitrac, Pontgibaud</li> <li>➔ Manque d'information sur les travaux réalisés</li> <li>➤ Prise en compte des eaux pluviales quasi inexistante</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 2.3.3 : Réduire l'impact des rejets AC - STEP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nouvelles STEP à Chapdes-Beaufort, Vitrac, Pontgibaud, Chazotte</li> <li>➔ Manque d'information sur les bilans qualité et travaux</li> <li>➤ 7 équipements encore non conforme (donnée de 2018)</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 2.3.4 : Réduire l'impact des rejets ANC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mises en conformité ponctuelles</li> <li>➔ Absence d'information de la part des gestionnaire</li> <li>➔ Sensibilisation prévue au plan de communication mais pas encore réalisée</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 2.3.5 : Réduire les pollution diffuses et ponctuelles liés à l'agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Animation agricole sur le Cube et le Braynant mais non suivi de travaux</li> <li>➤ PAEC en cours mais plus en lien avec la thématique ZH</li> </ul>	■ ■ ■ ■
<b>D 2.3.6 : Dispositions spécifiques pour l'élevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Installation ponctuelle d'abreuvoir pour le bétail et mise en place de clôtures (en lien avec enjeu milieu aquatique)</li> </ul>	■ ■ ■ ■

# BILAN SIMPLIFIE DU SAGE 2014-2019

Réunion de la CLE du SAGE Sioule - 21 février 2020

## OBJECTIF 3.1 : ORGANISER LA GESTION DES PRELEVEMENTS

Disposition	Réalisation 2014-2019	Bilan
<b>D 3.1.1 : Mettre en œuvre une gestion volumétrique sur la Chaîne des Puys</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d'une commission interSAGE Sioule et Allier aval</li> <li>➤ Lancement du projet de recherche CAPRICE (2018-2021)</li> <li>➤ Rédaction du schéma de gestion inclus dans le marché étude HMUC Allier (tranche conditionnelle)</li> </ul>	
<b>D 3.1.2 : Engager une réflexion sur le suivi quantitatif de la Bouble</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etude sur l'opportunité d'un nouveau point nodal sur la Bouble à conduire pour prochain SDAGE</li> <li>➤ Analyse quantitative Bouble reporté à 2020 (Cf. bureau 09/2019)</li> </ul>	

## OBJECTIF 3.2 : REALISER DES ECONOMIE D'EAU

Disposition	Réalisation 2014-2019	Bilan
<b>D 3.2.1 : Mettre en œuvre un plan de communication sur les économies d'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bilan annuel de l'irrigation par l'OUGC (CA 03)</li> <li>➤ Thématique prévue au plan de communication mais pas encore lancée</li> </ul>	
<b>D 3.2.2 : Engager un programme d'économie d'eau visant les collectivités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lancement de la révision du schéma département AEP 63</li> <li>➤ Pas connaissance de programme d'équipement de dispositif d'économie d'eau</li> <li>➤ Bilan des rendements AEP prévu mais attente des besoins des chercheurs</li> </ul>	

## OBJECTIF 4.1 : REDUIRE LA VULNERABILITE AUX INONDATIONS

Disposition	Réalisation 2014-2019	Bilan
<b>D 4.1.1 : Améliorer la prévision, la prévention et la protection contre les crues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en service du radar PUMA de St-Rémy-de-Blot en 2017 pour mieux couvrir la Sioule</li> <li>➤ Intégration de la Bouble amont dans le territoire suivi par le SPC Allier (2 -&gt; 3 tronçons Sioule : amont barrage, barrage/bouble, aval/Allier)</li> <li>➤ 11 diagnostics de vulnérabilité réalisés (entreprise, services) dont 4 mis en œuvre (économie de 2,5 M€ de dégâts, réduction de 80j d'arrêt d'activité)</li> <li>➤ 2 nouveaux repères de crue à Ebreuil</li> <li>➤ Etude ZEC pour appréhender le potentiel de stockage</li> <li>➤ Étude de danger de la digue d'Ebreuil en cours</li> <li>➔ Pas d'évolution des PPRi</li> </ul>	
<b>D 4.1.2 : Accompagner l'organisation de la gestion de crise et entretenir la culture du risque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 3 nouveaux PCS (Gannat, Vitrac, Servant) + 1 mise à jour (Jenzat) soit 13 au total</li> <li>➤ Pas de mission d'accompagnement par l'EP Loire car par de TRI</li> </ul>	



# BILAN SIMPLIFIE DU SAGE 2014-2019

Réunion de la CLE du SAGE Sioule - 21 février 2020

## OBJECTIF 5.1 : METTRE EN ŒUVRE LE SAGE ET LE CT

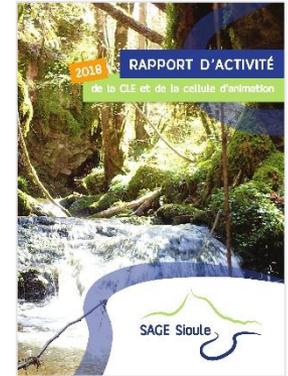
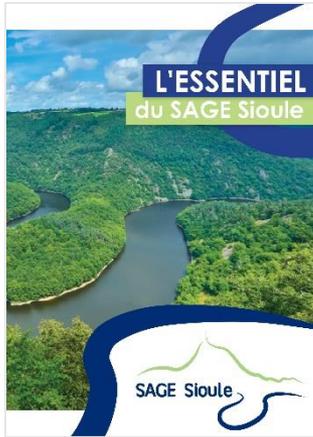
Disposition	Réalisation 2014-2019	Bilan
<b>D 5.1.1 : Assurer une mise en œuvre pérenne du SAGE avec une représentation locale</b>	<b>SAGE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Structure porteuse EP Loire depuis 2013</li> <li>➤ Proximité de la cellule d'animation</li> <li>➤ Moyen humain en baisse malgré un renfort des appuis depuis Orléans (80% animatrice + perte du secrétariat locale)</li> </ul> <b>CT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Reprise du portage par CCSPSL</li> <li>➤ Moyen humain stable mais insuffisant</li> </ul>	
<b>D 5.1.2 : Rôle et mission de la structure porteuse du SAGE et articulation avec CT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bonne coordination SAGE-CT (même territoire, même locaux)</li> <li>➤ Bilan annuel des actions CT à la CLE</li> </ul>	

## OBJECTIF 5.2 : COMMUNIQUER ET SENSIBILISER

Disposition	Réalisation 2014-2019	Bilan
<b>D 5.2.1 : Identifier les besoins de communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plan de communication validé en 2015 pour 6 ans</li> <li>➤ 10 fiches actions réaliser ou en cours sur les 14 validées</li> <li>➤ Charte graphique / guide SAGE / site internet / 2 journaux-lettre numérique / 5 plaquettes / rapports d'activité / 5 Forum des élus / 3 RDV eau / sensibilisation scolaire</li> </ul>	

# BILAN SIMPLIFIE DU SAGE 2014-2019

Réunion de la CLE du SAGE Sioule - 21 février 2020



- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Validation du rapport d'activité 2019
- Avis sur la demande d'irrigation en eaux superficielles 2020 du Puy-de-Dôme
- Bilan simplifié de la mise en œuvre du SAGE Sioule depuis 2014
- **Bilan des actions 2019 du contrat territorial Sioule (Vincent JOURDAN, CCSPSL)**
- Projet « mare » du CEN Auvergne
- Questions diverses/ informations

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Validation du rapport d'activité 2019
- Avis sur la demande d'irrigation en eaux superficielles 2020 du Puy-de-Dôme
- Bilan simplifié de la mise en œuvre du SAGE Sioule depuis 2014
- Bilan des actions 2019 du contrat territorial Sioule
- **Projet « mare » du CEN Auvergne (Romain LEGRAND, CEN Auvergne)**
- Questions diverses/ informations

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Validation du rapport d'activité 2019
- Avis sur la demande d'irrigation en eaux superficielles 2020 du Puy-de-Dôme
- Bilan simplifié de la mise en œuvre du SAGE Sioule depuis 2014
- Bilan des actions 2019 du contrat territorial Sioule
- Projet « mare » du CEN Auvergne
- **Questions diverses/ informations**